

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Deux points spéciaux de la tactique de l'artillerie de campagne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335667>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 23 (1881.)

## Deux points spéciaux de la tactique de l'artillerie de campagne.

Dans un de ses derniers fascicules, une importante publication militaire de Vienne, l'*Organ der militär-wissenschaftlichen Vereine*, a donné un remarquable travail de M. le feld-maréchal-lieutenant comte de Degenfeld-Schonburg, sur les fautes qui se répètent le plus souvent dans les grandes manœuvres. S'il n'avait dépassé de beaucoup le cadre de notre journal, nous eussions sollicité l'autorisation de traduire en entier cet article. Ne pouvant y songer et désireux néanmoins de faire connaître à nos lecteurs quelques-unes des excellentes idées qu'il renferme, nous nous sommes permis d'en détacher deux courts fragments. Le premier est relatif au rôle du chef de l'artillerie dans une unité isolée, qu'il s'agisse d'un régiment, d'une brigade, ou même d'un corps plus nombreux ; le second traite de l'emploi des soutiens. Ces pages intéresseront sans doute nos officiers d'artillerie.

Si l'on doit exiger que le chef de la division de cavalerie soit parfaitement au courant des intentions du commandant supérieur, on le doit exiger encore à plus forte raison du chef de l'artillerie, car il n'est pas rare que celui-ci n'agisse en désaccord complet avec les dispositions et arrangements pris par le commandant et que, pendant le combat, il ne soit qu'insuffisamment ou tardivement renseigné, s'il l'est du reste en aucune façon, sur les modifications qui peuvent survenir. Je dis à dessein « pendant le combat, » parce qu'en général la première position est correctement choisie sous la direction du commandant des troupes et après avis ou par l'initiative du chef de l'artillerie.

De fréquents changements de position étant tout à fait contraires aux règles tactiques de l'emploi de l'artillerie de nos jours, les batteries sont nécessairement plus stables, mais il résulte de cette stabilité — et c'est là une observation déjà faite à maintes reprises — que les chefs des subdivisions d'artillerie sont enclins à consacrer leur activité, d'une manière souvent trop exclusive, au seul effet local de leurs bouches à feu.

Il est compréhensible que le chef de l'artillerie veue une grande attention au service technique de son arme et qu'il ne s'éloigne de ses batteries que lorsque le tir est bien réglé, que toutes les dispositions ont été prises pour couvrir les pièces le mieux possible et qu'on a convenablement arrêté le rôle du soutien. — Le règlement veut aussi que le chef de l'artillerie divisionnaire prenne en mains pendant l'action le commandement de sa troupe, mais tout cela ne l'empêche pas, avant le combat ou pendant les accalmies de celui-ci, de se rendre, accompagné d'un officier ou d'un sous-officier de choix, auprès du commandant en chef afin d'y entretenir constamment l'entente nécessaire, de discuter les diverses éventualités et de recevoir des ordres qui, donnés de cette

manière, seront certainement mieux compris et mieux exécutés que s'ils étaient transmis par des tiers.

Supposons par exemple que l'ennemi soit parvenu, masqué par des ondulations de terrain, des localités ou des forêts, à exécuter sans être vu, avec des forces relativement considérables, une marche de flanc, et qu'il apparaisse tout à coup à l'opposite des positions occupées par les batteries. Si à ce moment le chef de l'artillerie est auprès du commandant des troupes, il pourra immédiatement envoyer à ses batteries l'ordre de changer de position et, pendant qu'elles arrivent, il leur cherchera un emplacement convenable, en ayant soin de se placer là où il pourra le plus efficacement canonner l'adversaire au moment de son entrée en ligne. De cette façon il arrivera souvent aux batteries de pouvoir opérer encore sur des masses compactes avant que ces dernières aient eu le temps de se choisir des abris.

Supposons au contraire, et toujours dans le même cas, que le chef de l'artillerie ne se trouve pas auprès du commandant des troupes. L'ennemi s'étant dérobé en partie, les batteries n'entretiennent plus que faiblement le feu ; peut-être même l'ont-elles suspendu tout à fait et il est facile de voir combien on perdra de temps jusqu'à ce que la première pièce soit de nouveau en position de recommencer la lutte.

Le commandant est obligé de faire chercher son artillerie. Dans ce cas on perd déjà le temps qui est nécessaire au chef de la subdivision pour trouver un emplacement convenable pour ses pièces. Mais il n'est pas rare non plus que le commandant supérieur ne fasse chercher d'abord le chef de l'artillerie. Il discute avec lui en long et en large les mesures qu'il y a lieu de prendre, puis ils cherchent ensemble une position et ce n'est que lorsqu'on est d'accord sur tous les points qu'on fait avancer les batteries. L'ennemi, qui était encore massé, a pu pendant ce temps déboucher et se déployer, puis il s'est cherché des couverts et lorsqu'on arrive il ne présente presque plus un but qui vaille la peine.

Gagner du temps, c'est la grande affaire dans la tactique actuelle ; aussi faut-il que le chef de l'artillerie ne se laisse pas entraîner par des considérations de détail à rester auprès de ses batteries plus qu'il n'est absolument nécessaire. Son rôle doit consister avant tout à chercher pour ses pièces des positions nombreuses, utilisables dans les diverses éventualités, afin qu'il ne soit pas pris au dépourvu lorsque tel ou tel cas vient à se produire. Il doit être à l'avance parfaitement au clair sur ce qu'il aurait à faire dans les différentes péripéties du combat. Que cette tâche ne puisse être remplie avec succès qu'en se tenant dans la proximité immédiate du commandant supérieur, dont il faudrait à l'occasion prendre l'avis ou requérir des ordres, c'est ce qu'il me paraît superflu de démontrer.

Il est de l'intérêt général que les autres armes considèrent comme un devoir sacré de donner à l'artillerie tout l'appui et toute la protection qui peuvent lui être nécessaires. Les règlements ont fait du reste de ce principe un article de loi. Toutes les armes sont tenues, sous peine d'assumer les responsabilités les plus graves, de couvrir pendant le combat

l'artillerie qui est dans leur voisinage immédiat, soit au moyen de patrouilles, soit en détachant auprès d'elle des soutiens. Les patrouilles ont pour but de fouiller le terrain afin d'empêcher que l'artillerie ne s'avance sans savoir exactement ce qui est devant elle, les soutiens ont à couvrir et au besoin à défendre les batteries en marche.

Quelque important et honorable que soit ce service, il est impossible de se dissimuler que l'infanterie ou la cavalerie n'aiment en général pas à le remplir. On ne peut s'expliquer cette répugnance que par le fait que les détachements de toutes armes ne se séparent qu'à regret de leurs corps et que les commandants ont toujours peur de s'affaiblir outre mesure en abandonnant une partie quelconque de leur troupe. Quoi qu'il en soit, les différentes manières d'utiliser les soutiens n'ont jamais été mises en pratique d'une façon complète. C'est ce qui m'engage à en dire ici quelques mots.

Le règlement prescrit que les batteries en mouvement doivent se couvrir par des cavaliers isolés ou par des patrouilles. Cette prescription est très souvent négligée, non par ignorance ou par insubordination, mais par suite du manque d'habitude. A mon avis, l'artillerie de campagne a toujours trop peu d'occasions de pratiquer, pendant ses exercices, des marches de guerre sur le terrain.

Si l'on admet que des détachements d'infanterie ou de cavalerie ne doivent jamais se mettre en marche sans avoir pris toutes les dispositions nécessaires à leur sûreté, à plus forte raison doit-il en être de même pour l'artillerie. Cependant il est bien rare de rencontrer des pièces en marche précédées de quelques cavaliers faisant le service d'éclaireurs. Les commandants croient pouvoir se passer de cette précaution sur un terrain qui leur est connu depuis de longues années ; ils oublient que ceci est une affaire d'exercice comme autre chose et qu'il faut y tenir énergiquement en temps de paix afin que cela soit devenu une habitude invétérée en temps de guerre. Combien de fois n'a-t-on pas vu dans les manœuvres des batteries se mettre en route et s'arrêter à mi-chemin parce qu'elles n'avaient pas reconnu des passages difficiles, des marais, des fondrières ? On attend avec impatience leur arrivée sur un point important et au lieu de canons on reçoit des excuses de ce genre : « Nous n'avons pu aller plus loin et il nous a fallu revenir en arrière, » ou bien : « nous avons pris un mauvais chemin..., nous nous sommes embourbés dans un marais, etc. » Des faits pareils se produisent parce que dans la grande majorité des cas, les batteries n'avaient pas envoyé d'éclaireurs devant elles, ou bien parce que ces éclaireurs, connaissant mal leurs fonctions, n'ont pas su être utiles à leur troupe.

Il ne suffit pas en effet que ces patrouilles, éclaireurs ou couples de cavaliers (qu'on les appelle comme on voudra, le nom ne fait rien à la chose) partent simplement en avant. Il faut qu'ils soient au courant du service qui leur incombe, qu'ils en comprennent la portée et qu'ils soient bien convaincus que leur but essentiel, leur raison d'être, est d'assurer la marche régulière et ininterrompue de leur troupe. Sur des routes, des chemins battus ou en terrain découvert, deux hommes suf-

firont ordinairement à la tâche; l'un d'eux reste aux bifurcations tandis que l'autre continue sa reconnaissance.

Lorsque, par contre, on se trouve dans un terrain coupé ou à la nuit tombante, plus de précautions seront nécessaires; un ou deux cavaliers ne suffiront plus, il faudra une véritable patrouille. Si l'artillerie ne peut la fournir elle-même, elle la demandera à son soutien, ou, si celui-ci se compose d'hommes non montés, au corps de cavalerie qui est dans sa proximité la plus immédiate. Ce corps est tenu de lui donner les cavaliers qu'elle demande; c'est une assistance qu'il lui doit. Malheureusement j'ai déjà souvent vu marcher des corps de cavalerie à proximité de l'artillerie, mais il n'est jamais venu à mes oreilles que cette dernière arme ait demandé quelques éclaireurs à ses voisins.

La nécessité absolue d'avoir des éclaireurs dans un terrain inconnu et surtout en présence de l'ennemi, ressort de l'exemple suivant, tiré de la campagne de 1866, et dont j'ai été moi-même témoin.

Lorsqu'en suite de la prise de Chlum par les Prussiens, le 4<sup>me</sup> corps se vit forcé de se mettre en retraite, la brigade du général-major de Fleischhacker et le 7<sup>e</sup> régiment de hussards conservèrent la position de Cistowes, afin d'offrir un point d'appui à un retour offensif encore possible. Plus tard ces troupes furent aussi obligées de se retirer et la batterie, dirigée sur Masloved, tomba dans un chemin creux où elle fut exposée à un tel feu d'artillerie et d'infanterie qu'elle perdit la plus grande partie de ses attelages et que deux de ses pièces d'abord, suivies bientôt des six autres, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Le 4<sup>e</sup> escadron du 7<sup>e</sup> hussards avait suivi la batterie. Il se jeta avec une grande valeur sur l'artillerie ennemie, s'empara à son tour de ses pièces, mais il fut écrasé par un feu terrible qui lui tua ou blessa tout son monde. Les hommes qu'avaient épargné les balles de la brigade Pape (2 officiers et une quarantaine de hussards) furent faits prisonniers, conduits à Stralsund et ne rentrèrent au régiment qu'à la conclusion de la paix.

La marche sur Masloved où, assurément, on ne croyait pas qu'il se trouvât d'ennemis, avait été entreprise sans éclaireurs, autrement la batterie ne se serait jamais engagée dans le chemin creux. On voit aussi par ce qui s'est passé que le commandant de la batterie n'avait pas agi d'un commun accord avec le chef de l'escadron. Les tristes conséquences en furent la perte d'une batterie complète et l'anéantissement d'un escadron. Depuis ce jour, je ne puis me défendre d'un serrement de cœur toutes les fois que je vois de l'artillerie s'avancer sans éclairer sa marche.

En ce qui concerne le soutien proprement dit, je suis d'avis que l'artillerie ne doit jamais paraître sans en être accompagnée; l'expérience prouve que la durée des grandes manœuvres n'est pas suffisante pour habituer l'infanterie ou la cavalerie à ce service. L'officier d'artillerie lui-même ne sait pas toujours très bien ce qu'il doit faire des troupes qu'on lui donne; en un mot l'intelligence mutuelle fait encore défaut. On voit à chaque instant des soutiens d'artillerie se placer derrière les pièces, c'est-à-dire à un endroit où ils recevraient en plein tous les coups trop longs; on les voit aussi se former en masse au lieu de pren-

dre l'ordre dispersé . Enfin s'ils ont pris une position convenable, ils la quittent neuf fois sur dix pour faire des patrouilles sur les flancs ou pour pousser des reconnaissances hors de la vue et du champ de tir des batteries.

Le meilleur moyen de remédier à ce fâcheux état de choses serait que pendant toute l'année les batteries ne sortissent jamais sans soutiens. Ces soutiens seraient composés alternativement d'infanterie et de cavalerie ; on leur donnerait une instruction *ad hoc* et on leur ferait prendre part à tous les exercices de l'artillerie de campagne, particulièrement les marches, les mises en batterie. les prises de position, etc. On ne les dispenserait que de l'école de conduite. L'artillerie étant presque toujours disloquée avec d'autres armes, l'exécution d'une pareille mesure ne présenterait pas de sérieuses difficultés. En tout cas le service de soutien d'artillerie devant être exercé aussi bien que tout autre, j'estime que les rares occasions où on le met en pratique ne suffisent pas pour en donner même une vague idée.

---

### Les conférences de Tours et la cavalerie suisse.

Dans certaines sphères de l'armée fédérale l'armée française n'est pas en très grande faveur et, il est certain qu'après les incohérences administratives de l'expédition dans la régence de Tunis, il pourrait paraître au moins étrange de tenter ici une apologie quand même de cette armée française<sup>1</sup>. Aussi bien le cadre de la *Revue* est-il peut-être un peu restreint pour abriter une pareille tentative et sa tendance essentiellement éclectique ne saurait sans doute lui permettre une semblable entreprise. Telle n'est point, au surplus, la tâche que s'est donnée l'auteur de cette courte étude et s'il a débuté par cet aphorisme, c'est uniquement pour établir une fois de plus l'inconséquence, le danger même qu'il y aurait pour nous à ne chercher des inspirations et des conseils que d'un seul côté, à accepter aveuglément des principes sanctionnés uniquement par une suite de victoires éclatantes, et à négliger systématiquement les inspirations qui peuvent nous venir d'une organisation militaire qui se rapproche en plus d'un point de la nôtre et qui d'ailleurs offre à nos méditations un point important entre tous, celui d'être dans une période de recherches et d'essais qui est le fond même de notre propre organisation militaire.

Douée d'un esprit ouvert, chercheur et intelligent, quoique peut-être un peu spéculatif parfois, la nation française, au lendemain de ses désastres, s'est mise à étudier la reconstitution matérielle et morale de sa puissance militaire avec une ardeur patriotique qui ne saurait lui être contestée et, aidée en cela par des ressources financières prodigieuses, elle a pu faire, elle fait journallement des expériences *in anima vili* où,

<sup>1</sup> Nous croyons devoir rappeler ici qu'en ouvrant largement ses colonnes à toutes les opinions, la *Revue militaire* entend laisser à ses collaborateurs toute la responsabilité des idées qu'ils émettent. *Réd.*